# CSQ

LE MAGAZINE

# MANQUE DE SOUTIEN

## UN CERCLE VICIEUX QUI FAIT DES DOMMAGES

Négociation du secteur public : qu'en retirera la population?

Réforme Roberge : un projet qui va trop loin

Centrale des syndicats du Québec

Hiver 2020

Postpublications : N° de convention 40068962

# Les ristournes, un avantage concret d'être membre de la CSQ

**Grâce au partenariat entre la CSQ et La Personnelle, les personnes assurées avec le régime Les protections RésAut CSQ recevront une ristourne en 2020*.**

**Bonne nouvelle, la ristourne est aussi offerte aux nouveaux membres assurés jusqu'au 31 décembre 2020 !**

Surveillez votre boîte aux lettres, l'envoi des ristournes débutera en avril.

**35 $ par police d'assurance auto**

**35 $ par police d'assurance habitation**

**Vous pourriez vous aussi profiter de cet avantage !**

**1 888 476-8737**

**csq.lapersonnelle.com**

CSQ
Centrale des syndicats du Québec

laPersonnelle

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.

* La ristourne est versée aux assurés qui détiennent un contrat d'assurance auto ou habitation en vigueur entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020. Les modalités entourant le versement de la ristourne seront déterminées en fonction de la date d'entrée en vigueur de la police d'assurance auto ou habitation. La ristourne sera envoyée par la poste, sous forme de chèque, pour chaque police d'assurance auto ou habitation admissible, en avril, juin, octobre 2020 ou février 2021, dépendamment de la date d'entrée en vigueur de la police.

# À lire sans remords

## AUCUN ARBRE COUPÉ

**Les fibres du papier proviennent exclusivement des bacs de récupération.**

## PRESQUE MANGEABLE

**Les encres sont 100 % végétales, solubles dans l'eau et ne contiennent aucun solvant. Le papier est fabriqué selon un procédé sans chlore.**

## ÉNERGIE VERTE

**L'énergie utilisée pour fabriquer ce papier est un biogaz issu de la décomposition des déchets d'un site d'enfouissement, acheminé directement à l'usine par conduits souterrains.**

CSQ
LE MAGAZINE

# LE SOUTIEN SOCIAL FAIT LA DIFFÉRENCE

Notre dossier à la une de *CSQ Le Magazine* aborde le thème du soutien social. La collaboration entre collègues et l'appui de la supérieure ou du supérieur immédiat sont des facteurs qui favorisent positivement le climat de travail. À l'inverse, leur absence a des effets négatifs sur la santé des travailleuses et des travailleurs. Elle fait également naitre la compétition et l'individualisme, surtout lorsqu'il y a surcharge de travail.

Photo Jean-François Leblanc

Le soutien social est également nécessaire dans le contexte de la négociation du secteur public. En effet, l'appui de la population, tout comme la mobilisation des membres, peut faire toute la différence, nous dit la présidente de la CSQ, Sonia Ethier, dans le cadre d'une généreuse entrevue accordée au magazine.

Cette nouvelle édition traite également d'enjeux au cœur des priorités de notre centrale : la réforme Roberge, qui propose des modifications importantes à la Loi sur l'instruction publique; l'évaluation ministérielle de mathématique des élèves de 6e année, qui subit enfin des changements; le temps supplémentaire obligatoire des infirmières, qui doit cesser; et plus encore.

Nos collaboratrices et collaborateurs sont également allés à la rencontre de nos membres, des gens d'exception qui ont à cœur leur travail. Un animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire, un technicien en audiovisuel, une secrétaire d'école, un technicien en administration, une spécialiste en moyens et techniques d'enseignement, un enseignant et des responsables en services éducatifs nous parlent avec passion de ce qui les anime au quotidien.

Bonne lecture!

Audrey Parenteau | RÉDACTRICE EN CHEF
MAGAZINE@LACSQ.ORG

CSQ
LE MAGAZINE

VOLUME 40, NUMÉRO 2

# SOMMAIRE

EN COUVERTURE

## Le soutien social : une nécessité dans l'adversité

Quand la surcharge de travail s'impose, la collaboration entre collègues s'effrite. Pourquoi?

**10** « Une négociation fondamentale pour le personnel et la population »

Que retirera la population de la négociation du secteur public? Entrevue avec Sonia Ethier.

**13** Une réforme à reconsidérer

Si la transformation annoncée des commissions scolaires ne surprend pas, l'étendue des changements proposés, elle, étonne.

**18** Des demandes qui portent fruit

Après des années d'attente, de premières modifications à l'examen ministériel de mathématique des élèves de 6e année seront enfin apportées.

**26** Divertir, faire réfléchir, influencer pour agir

Sur Facebook, Jonathan le Prof a près de 30 000 abonnés. Rencontre avec un enseignant aux milles idées.

**28** Mobilisation 2.0

Les réseaux sociaux favorisent la mobilisation citoyenne. Leur utilisation n'a toutefois pas que des bons côtés.

**33** Qui payera la note?

Élargir le rôle des pharmaciens afin d'améliorer l'accès aux services de première ligne semble une bonne idée. Ce qui l'est moins : les facturer!

**5** Entre nous **16** Réseau scolaire **23** Enseignement supérieur **25** Éducation pour un avenir viable **30** Enjeu numérique **32** Santé **34** Petite enfance **37** Syndicalisme **38** Le mot juste

*CSQ Le Magazine* Volume 40, numéro 2 **Publication de la Centrale des syndicats du Québec**, 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3, Tél. : 514 356-8888, Téléc. : 514 356-9999 Courriel : magazine@lacsq.org / **Directrice des communications** Catherine Gauthier / **Rédactrice en chef** Audrey Parenteau / **Secrétaire adjointe aux publications** France Giroux / **Révision** Nicole Dion, Martine Lauzon, Marie-Hélène Samson / **Publicité** Audrey Parenteau / **Photographies** François Beauregard, Michel Cyr, Mathieu Girard, Jean-François Leblanc, Pascal Ratthé, Gratien Tremblay, Shutterstock / **Retouches photo** Yves Vaillancourt / **Dépôt légal** Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada. ISSN 2561-2727 / **magazine.lacsq.org** / **Abonnement** Service des communications, 514 356-8888 giroux.france@lacsq.org / **Postpublications** No de convention 40068962. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : **Publication de la Centrale des syndicats du Québec** 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3.

**Imprimé sur du Rolland Enviro100 Satin, contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué avec un procédé sans chlore et à partir d'énergie biogaz. Ce papier est certifié FSC®, Rainforest Alliance[MC] et Garant des forêts intactes[MC].**

100% BIOGAZ ÉNERGIE PCF PERMANENT

nouvelle orthographe

D13005

**Rejoignez-nous sur Facebook ! facebook.com/lacsq**

CSQMAG 1920-105 Hiver 2020

Photo François Beauregard

# PARCE QU'IL FAUT QUE ÇA CHANGE EN 2020

L'année qui s'amorce apportera son lot de défis et, espérons-le, le vent de changement nécessaire à l'amélioration des conditions de travail dans le secteur public.

Les négociations sont maintenant lancées dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux et de la petite enfance. Compte tenu de l'ampleur des difficultés vécues dans ces milieux, nous savons que les défis seront nombreux.

Si les conditions de travail actuelles du secteur public sont le fruit de nombreuses années de coupes budgétaires, de lois imposées et de politiques patronales décrétées au gré du vent, n'oublions pas que les milliards en surplus du gouvernement Legault ne sont pas tombés du ciel. Ils sont le résultat de l'austérité libérale qui a sauvagement coupé les services sur le dos des familles, des groupes plus vulnérables et des personnes salariées du secteur public.

Le gouvernement a maintenant la possibilité de faire en sorte que ces sacrifices soient relégués au passé en octroyant les marges de manœuvre nécessaires pour donner de l'oxygène aux employées et employés de l'État. Nous l'avons mentionné sur toutes les tribunes et nous le répéterons sans relâche : il est impératif que le gouvernement fasse preuve d'ouverture et d'écoute pour l'amélioration des conditions de travail des travailleuses et travailleurs. C'est l'avenir des services à la population qui est en cause.

Cela fait déjà plusieurs années que nous avons fait la démonstration des nombreuses difficultés vécues dans les milieux de travail : la surcharge, le manque de soutien, le sentiment d'injustice, la faible reconnaissance, l'insécurité, le harcèlement psychologique, etc. Les conséquences sur le terrain portent des noms et se traduisent en pénurie de main-d'œuvre, en détresse, en précarité ou carrément en désertion professionnelle.

Le gouvernement Legault est aujourd'hui à la croisée des chemins : poursuivre l'austérité libérale qui étouffe le secteur public ou donner enfin le coup de barre nécessaire pour redresser la situation.

Les travailleuses et travailleurs ont le droit de bénéficier de ressources adéquates pour l'exercice de leurs fonctions. L'année 2020 sera l'occasion de nous mobiliser, ensemble, pour qu'enfin, ça change!

Solidarité!

Sonia Ethier

Sonia Ethier | PRÉSIDENTE

SOUTIEN SOCIAL

# UNE NÉCESSITÉ DANS L'ADVERSITÉ

Quand la surcharge de travail s'impose, le soutien et la collaboration entre collègues s'effritent. Pourquoi?

Félix Cauchy-Charest | CONSEILLER CSQ

Le secteur public connait présentement deux problèmes criants, selon Angelo Soares[1] : la surcharge de travail, qui est insoutenable, et la montée de la compétition et de l'individualisme au détriment de la coopération entre collègues.

« La surcharge de travail, c'est lorsqu'on demande de faire plus avec moins. Cette mauvaise organisation du travail enlève du temps pour la coopération, et l'individualisation entraine à son tour une surcharge de travail. C'est un vrai cercle vicieux! », résume le chercheur, qui a mené une étude dans les milieux de l'éducation et de la santé auprès des membres de la CSQ.

## QUAND LES COLLÈGUES NE COLLABORENT PLUS

Le manque d'écoute de la part des gestionnaires et leur manque de disponibilité pour fournir les ressources, les conseils et le soutien nécessaires aux travailleuses et travailleurs, ou encore pour régler des conflits et prendre des décisions peuvent affecter grandement le climat de travail.

« Dans un tel contexte, la compétition peut prendre le dessus. La mauvaise foi s'installe, tout comme la méfiance et le chacun pour soi », rappelle Luc Bouchard[2].

Pourtant, lorsque les collègues se soutiennent et collaborent, le climat et la qualité de vie au travail s'en voient améliorés. « Le soutien social crée en effet un sentiment d'appartenance et de solidarité. Il favorise la conciliation entre la vie personnelle et professionnelle », ajoute le conseiller.

La charge de travail vient également affecter les mécanismes de soutien entre collègues. Angelo Soares l'illustre ainsi : « Un enseignant qui manque déjà de temps de planification ne sera pas porté à participer à un programme de mentorat. »

## À QUI LA FAUTE?

Selon le chercheur, c'est le néolibéralisme, un courant de pensée qui propose de réduire le rôle de l'État, qui a infecté le marché du travail en général : « Nos institutions publiques n'y échappent pas, et c'est pourquoi nous vivons des problèmes importants dans nos écoles, nos centres de formation, nos cégeps, nos universités, nos hôpitaux, nos CLSC, nos CHSLD, nos CPE, etc. »

Il ajoute que « l'État s'est retiré de la vie économique, par des mesures de dérèglementation, de privatisation, de mise en compétition des travailleurs. Dans cette logique, il n'y a pas d'incitatif à changer les choses. Tout ce qui compte, c'est le rendement individuel ».

## DES SIGNAUX TRÈS CLAIRS

Dans le secteur public, les dirigeantes et dirigeants sont incapables de formuler des plans à long terme qui permettraient de sortir de cette logique, déplore Angelo Soares.

Malgré les signaux d'alarme qui démontrent très clairement que nos organisations se dirigent droit dans le mur, entrainant avec elles la santé des travailleuses et des travailleurs, les gestionnaires se contentent d'agir sur l'immédiat, refusant la nécessaire introspection qui amènerait des changements en profondeur.

Résultat : plus d'élèves en difficulté par classe et moins de personnel de soutien et de ressources professionnelles pour permettre aux enseignantes et enseignants d'intégrer les jeunes correctement.

1 Angelos Soares est sociologue du travail et professeur titulaire au Département d'organisation et ressources humaines de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal.

2 Luc Bouchard est conseiller en santé et sécurité du travail à la CSQ.

**64,4 %**

**DES MEMBRES DE LA CSQ DORMENT DE 6 À 7 HEURES PAR NUIT, SOIT DE 1 À 2 HEURES DE MOINS QUE LA MOYENNE DES CANADIENS (8,12 HEURES).**

## DOMMAGES COLLATÉRAUX

Une telle situation provoque des dommages. C'est ainsi qu'on voit, parmi les jeunes enseignantes et enseignants, une personne sur quatre quitter la profession avant d'atteindre sa cinquième année d'expérience. Des professionnelles et professionnels, à bout, n'en peuvent plus d'éteindre des feux à longueur de journée. Des TES[3] et des éducatrices en service de garde, las de la précarité dans ces conditions difficiles, trouvent un emploi ailleurs, souvent à contrecœur.

Dans le milieu de la santé et des services sociaux, on voit plus de patientes et patients sur les étages, mais moins d'infirmières. Et quand ces dernières ne tombent pas malades, on exige qu'elles effectuent du temps supplémentaire obligatoire.

« La source de ces problèmes est clairement organisationnelle », affirme Angelo Soares.

## DES RISQUES POUR LA SANTÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

Le chercheur rappelle que la surcharge et le manque de soutien au travail sont deux des facteurs qui peuvent provoquer de la détresse psychologique, des problèmes de santé mentale et même des troubles musculosquelettiques importants et couteux pour la collectivité.

Plus l'intensification du travail augmente, plus les capacités physiques, intellectuelles et physiques des travailleuses et travailleurs sont sollicitées. « Plusieurs études démontrent qu'une charge de travail élevée peut aussi mener à des problèmes cardiovasculaires et à une hausse de l'absentéisme », explique Luc Bouchard.

Angelo Soares

Photo Pascal Ratthé

Il ajoute qu'un faible soutien social de la part de collègues ou d'une supérieure ou d'un supérieur peut faire naitre un climat malsain en milieu de travail et porter atteinte à la santé. « Il peut être générateur de tensions et de conflits susceptibles d'entrainer divers problèmes, y compris l'absentéisme, des symptômes dépressifs et de la détresse psychologique », soutient-il.

Selon l'INSPQ[4], dans un contexte où le travail s'intensifie et où les changements sont de plus en plus fréquents, le soutien social s'avère un facteur de protection important pour prévenir les problèmes de santé au travail. Le soutien se manifeste de différentes façons. Ce peut être des collègues qui offrent leur aide pour surmonter des difficultés, qui partagent des tâches, qui se répartissent le travail en période de pointe et qui prennent des moments ensemble pour discuter des façons de faire le boulot.

## DES PIÈGES À ÉVITER

**Pour faire face à l'intensification du travail, il existe trois stratégies populaires auprès des travailleuses et des travailleurs :**

1. **Empiéter sur le temps personnel, par exemple, en travaillant à la maison la fin de semaine au lieu de passer du temps en famille.**
2. **Faire plus de choses en même temps, comme prendre part à des réunions téléphoniques en voiture alors qu'on se dirige vers la maison après le travail, ou encore en effectuant de la correction dans les transports en commun.**
3. **Arriver avant le début du quart de travail ou rester après afin de prendre connaissance des dossiers en cours ou de les compléter.**

**Ces stratégies sont toutefois peu efficaces et ne devraient pas être privilégiées.**

**SEULEMENT**

# 1/3

**DU PERSONNEL DE L'ÉDUCATION NE TRAVAILLE PAS LA FIN DE SEMAINE.**

Bref, il est bien loin l'idéal auquel le personnel du secteur public aspirait lorsqu'il a choisi de dédier sa vie au service de la population. Et ça, c'est le nœud du problème, estime Angelo Soares. « Cette dissonance entre les valeurs personnelles et les réalités des travailleuses et des travailleurs leur met une pression énorme, et c'est un enjeu majeur de rétention du personnel, nous dit le chercheur. La passion ne suffit pas, la vocation non plus! »

## CE N'EST PAS DANS NOS TÊTES

Selon Angelo Soares, « le problème est collectif et nous devons lutter collectivement ». Il faut nommer les problèmes et agir sur l'organisation du travail à l'échelle locale.

« Les problèmes ne sont pas dans nos têtes, mais la solution, elle est dans la tête des travailleuses et des travailleurs. Chaque membre de la CSQ a une des clés pour changer les choses », conclut-il.

3 Techniciennes et techniciens en éducation spécialisée.

4 Institut national de santé publique du Québec.

## La surcharge de travail n'est pas dans ta tête.

Le problème, c'est l'organisation du travail et ça peut te rendre malade.

**Ensemble, nous avons le pouvoir d'agir.**

CSQ

**Centrale des syndicats du Québec**

pasdanstatete.lacsq.org

# « UNE NÉGOCIATION FONDAMENTALE POUR LE PERSONNEL ET LA POPULATION »

La négociation des conditions de travail des travailleuses et travailleurs du secteur public est en marche. Qu'en retirera la population? Entrevue avec la présidente de la CSQ, Sonia Ethier.

Claude Girard | CONSEILLER CSQ

## CSQ LE MAGAZINE : QU'EST-CE QUE LA SOCIÉTÉ A À GAGNER DANS CETTE NÉGOCIATION?

***Sonia Ethier*** : L'ensemble de la population a énormément souffert des mesures d'austérité imposées par le gouvernement Couillard. Les services ont été réduits, et ce, dans tous les secteurs, notamment en éducation, en santé et en services sociaux. C'est toute la population qui a perdu au change.

## POURQUOI LA POPULATION DEVRAIT-ELLE APPUYER LE PERSONNEL DU SECTEUR PUBLIC?

Les travailleuses et les travailleurs du secteur public se battent pour améliorer leurs conditions de travail, mais également pour améliorer la qualité et l'accessibilité des services publics. Ainsi, plus ils obtiendront de bonnes conditions d'exercice, plus les services qui seront rendus seront à la hauteur des besoins.

## COMMENT DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL PEUVENT-ELLES AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS?

Quand on parle d'améliorer les conditions de travail, on parle très souvent de donner les moyens aux travailleuses et travailleurs de réaliser leur mission auprès de la population. Il n'y a rien de plus ardu pour le personnel de l'éducation, comme pour celui de la santé et des services sociaux, que de devoir compenser le manque de personnel et de ressources afin de bien faire son travail. C'est pour cela qu'il devient de plus en plus difficile de retenir le personnel en poste ou d'attirer une relève dans le secteur public.

Photo Pascal Ratthé

## LA POPULATION N'A-T-ELLE PAS PLUS À GAGNER AVEC DES BAISSES D'IMPÔT QU'UNE AMÉLIORATION DES SERVICES PUBLICS?

À quoi bon bénéficier de légères baisses d'impôt si les citoyennes et citoyens sont obligés de se tourner vers le privé pour recevoir des services auxquels ils ont droit.

Se tourner vers le privé signifie des couts exorbitants alors que les réseaux publics détiennent l'expertise pour éduquer et soigner. Les baisses d'impôt peuvent séduire et plaire dans l'immédiat, mais elles ne desservent pas les intérêts de la population à moyen et à long terme.

Un gouvernement qui choisit de sous-financer les services publics pour accorder plutôt des baisses d'impôt affaiblit et met en péril les services à la population. Les Québécoises et Québécois croient en leurs réseaux publics parce qu'ils savent qu'à travers eux, ils ont accès à des soins de santé et d'éducation de qualité, peu importe leurs revenus. Cette égalité des chances, ça fait partie des valeurs fondamentales qui nous sont chères.

## EN QUOI LE SOUTIEN DE LA POPULATION PEUT-IL INFLUENCER L'ISSUE DES NÉGOCIATIONS?

L'appui de la population est très important. Tous les gouvernements sont extrêmement sensibles à l'opinion publique. De là l'importance de bien communiquer avec les citoyennes et citoyens, de leur exprimer clairement nos revendications afin qu'ils puissent bien saisir les véritables enjeux qui les concernent eux aussi. Nous, les travailleuses et travailleurs, n'avons qu'un seul désir : obtenir des conditions d'exercice qui permettront d'assurer les meilleurs services possibles à l'ensemble de la population.

## QU'EST-CE QUE LA CSQ ET SES MEMBRES PRÉVOIENT FAIRE POUR OBTENIR L'APPUI DE LA POPULATION?

Nous serons présents sur la place publique et dans les médias afin d'expliquer l'état des conditions d'exercice dans nos réseaux publics et les répercussions sur le personnel et les services à la population. Nous allons nous efforcer de faire le lien entre le bienfondé de nos revendications et les intérêts des citoyennes et citoyens.

Notre message sera simple et direct : le gouvernement a la marge de manœuvre budgétaire pour agir. De nombreux surplus sont disponibles. Les travailleuses et les travailleurs ont contribué largement à ces résultats. Les citoyennes et citoyens ont aussi fourni leur part d'efforts, et c'est maintenant assez.

C'est le moment de donner un véritable coup de barre pour prendre une nouvelle direction et rétablir les services publics de qualité auxquels la population a droit. Il faut également accorder au personnel des augmentations salariales beaucoup plus importantes que celles consenties lors des dernières négociations. Les marges de manœuvre financières le permettent, et il n'y a aucune raison pour que le gouvernement ne soit pas à l'écoute.

Photo Pascal Ratthé

## QUE DITES-VOUS AU GOUVERNEMENT POUR LE CONVAINCRE DE MANIFESTER DE L'OUVERTURE DANS LA NÉGOCIATION?

Il faut que la négociation de bonne foi prévue au Code du travail se transpose aux différentes tables de négociation. La partie patronale devra être à l'écoute des besoins de tous, car ce sont les gens du terrain qui connaissent les solutions. Personne ne sait ce qui se passe au quotidien dans nos établissements d'éducation, et de santé et de services sociaux mieux que le personnel qui y travaille. Les représentantes et représentants patronaux ont intérêt à entendre ce que nous avons à dire.

## CETTE NÉGOCIATION SE DISTINGUE-T-ELLE DES PRÉCÉDENTES?

Fondamentalement, les négociations sont toutes semblables quant au processus de déroulement. Cependant, les enjeux et les revendications varient.

Dans le cas de cette négociation qui débute, la nécessité d'améliorer les conditions d'exercice et de bonifier les salaires est particulièrement criante après les années de coupes et de compressions que nous avons subies.

Les travailleuses et les travailleurs ne peuvent plus continuer à porter à bout de bras, dans des conditions de travail pénibles et inacceptables, nos services publics. Ce n'est pas l'effet du hasard si les taux d'absentéisme pour congé de maladie de longue durée sont à la hausse. C'est parce que les conditions de travail actuelles rendent le personnel malade.

## JUSQU'À QUEL POINT LA MOBILISATION DES MEMBRES FAIT-ELLE LA DIFFÉRENCE DANS UNE NÉGOCIATION?

Elle fait TOUTE la différence. Aucun gouvernement ne peut demeurer indifférent à la solidarité et à la mobilisation des travailleuses et des travailleurs du secteur public. C'est la meilleure façon de lui envoyer le message que nous tenons à nos revendications et que nous sommes déterminés à améliorer nos conditions de travail. La force de notre mobilisation influence également l'opinion publique en notre faveur.

## QUELS SONT LES ATOUTS DE LA CSQ AU MOMENT D'ENTREPRENDRE CETTE NÉGOCIATION?

Nos meilleurs atouts, ce sont nos membres, leur solidarité et leur représentativité.

# UNE RÉFORME À RECONSIDÉRER

La transformation annoncée des commissions scolaires n'est pas très surprenante. Ce qui l'est, surtout, c'est l'étendue des changements proposés. Tour d'horizon.

Nathalie Chabot
CONSEILLÈRE CSQ
Sébastien Bouchard
CONSEILLER FSE-CSQ
Martin Cayouette
CONSEILLER FPSS-CSQ
Marie-Ève Quirion
CONSEILLÈRE FPPE-CSQ

Les commissions scolaires sont depuis longtemps dans la mire de la CAQ[1]. L'intention du gouvernement Legault à leur égard a d'ailleurs toujours été claire. Si la réforme du ministre Jean-François Roberge[2] ne surprend pas, les changements proposés, eux, étonnent.

Le projet de loi nº 40, déposé en octobre 2019, va bien au-delà de l'abolition des élections scolaires. Il propose de nombreuses modifications à la LIP[3] qui, au bout du compte, la transformeraient profondément et auraient des répercussions importantes pour les élèves et le personnel scolaire.

Éric Pronovost, Sonia Ethier, Josée Scalabrini et Jacques Landry

Photo François Beauregard

## UN DANGER POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

On assiste depuis plusieurs années à un fort recul de l'égalité des chances au Québec. En encourageant le développement de l'offre de projets pédagogiques particuliers et en assouplissant les conditions d'inscription des élèves dans une école située sur le territoire d'un autre centre de services scolaire, le projet de loi risque d'attiser le jeu de la compétition entre les établissements d'enseignement publics.

« Ce sont les élèves moins nantis socialement qui risquent de subir les contrecoups de cette compétition exacerbée, puisqu'ils n'ont pas toutes les ressources pour jouer le jeu de la compétition scolaire », affirme Sonia Ethier[4].

1 Coalition avenir Québec.

2 Jean-François Roberge est ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

3 Loi sur l'instruction publique.

4 Sonia Ethier est présidente de la CSQ.

## L'ÉQUILIBRE DES POUVOIRS BRISÉ

Les modifications proposées à la composition et aux fonctions du conseil d'établissement sont inacceptables. Elles heurtent de plein fouet les principes qui ont présidé à la mise en place des conseils et qui en assurent le bon fonctionnement. L'équilibre des pouvoirs serait brisé, puisqu'un poids plus grand serait donné au groupe représentant les parents.

Des changements aux fonctions du conseil d'établissement viendraient eux aussi rompre avec l'esprit actuel de la LIP. Présentement, le champ de compétence du conseil est balisé clairement de manière à départager les responsabilités du conseil d'établissement de celles du personnel scolaire. Certaines dispositions du projet de loi nº 40 rendraient cette frontière floue, comme la possibilité pour le conseil de donner son avis à la direction sur toute question propre à faciliter la bonne marche de l'école, si les deux tiers des membres votent en ce sens.

« Ces dispositions, qui limitent l'apport du personnel dans la prise de décisions, vont à contresens des propos du ministre qui disait vouloir rapprocher la prise de décision de celles et ceux capables de nommer les élèves par leur nom », dit Sonia Ethier.

## LA MISE EN PLACE DE CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le projet de loi mettrait fin aux élections scolaires et remplacerait les conseils des commissaires par des conseils d'administration. Des membres du personnel enseignant, professionnel et de soutien doivent en faire partie. Par contre, comme la majorité des organisations ont émis des critiques concernant le rôle, la composition ou le fonctionnement des conseils d'administration lors de la commission parlementaire, bien des questions demeurent en suspens.

Cette instance devra agir en toute transparence et délibérer publiquement. Les différents acteurs doivent avoir un lieu pour exprimer les besoins du milieu de l'éducation.

## LA DÉVALORISATION DE LA PROFESSION ENSEIGNANTE

« Le ministre avait laissé entendre qu'il profiterait du projet de loi pour reconnaitre la profession enseignante. Il n'en est rien! », déplore Josée Scalabrini[5].

D'une part, le ministre s'octroie le pouvoir d'établir les obligations de formation continue des titulaires d'une autorisation d'enseigner, les modes de contrôle, de supervision ou d'évaluation de ces obligations ainsi que les sanctions découlant du défaut de s'y conformer. Pourtant, nous savons que les enseignantes et enseignants font déjà de la formation continue. L'enjeu est de financer adéquatement les activités de formation et de donner du temps au personnel enseignant pour qu'il se forme, pas de lui imposer des sanctions.

D'autre part, la possibilité de modifier les notes des élèves serait introduite dans la LIP. La direction d'établissement pourrait ainsi majorer le résultat d'un élève et n'aurait qu'à consulter l'enseignante ou l'enseignant.

« Le ministre impose sournoisement des éléments d'un ordre professionnel. Il modifie la Loi de façon à s'ingérer dans la pratique professionnelle des enseignantes et enseignants en les reléguant à un rôle d'exécutant », ajoute Josée Scalabrini.

## PROTÉGER L'EXPERTISE PUBLIQUE

Selon le projet de loi, le partage de ressources et de services devrait être favorisé entre les centres de services scolaires ou avec d'autres organismes publics et privés pour répondre à des besoins d'efficacité ou de rentabilité dans la gestion des ressources humaines, financières et matérielles. Aussi, même si le ministre affirme ne pas avoir l'intention de faire des fusions pour le moment, la réécriture de plusieurs articles de loi à ce sujet envoie un message inquiétant.

« Après des années de compressions budgétaires, la crainte de voir son emploi aboli est déjà très répandue parmi le personnel de soutien. Dans un contexte où il est difficile d'attirer et de retenir du personnel dans le réseau, il est important que le ministre envoie un message clair en favorisant la stabilité des emplois », estime Éric Pronovost[6].

Avant de prôner de telles mesures d'optimisation, il est donc nécessaire d'en analyser toutes les répercussions, y compris celles touchant les services aux élèves, de même que le risque de perte d'expertise que pourrait subir le réseau scolaire.

## GARANTIR LES SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES

L'abrogation des mentions du service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire proposée par le projet de loi doit être déplorée. Elle met en lumière l'absence de protection légale des services complémentaires offerts dans les établissements publics. Rien n'oblige donc les commissions scolaires et les écoles à les offrir. « Malheureusement, les ressources professionnelles sont encore la marge de manœuvre budgétaire des commissions scolaires », affirme Jacques Landry[7].

Pourtant, la LIP et les régimes pédagogiques prévoient que les élèves ont droit à l'ensemble des services éducatifs complémentaires. « Ces services doivent être reconnus dans la Loi, et garantis par un seuil minimal de services. C'est ainsi que les élèves pourront bénéficier des services dont ils ont besoin et auxquels ils ont droit », ajoute-t-il.

5 Josée Scalabrini est présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ).

6 Éric Pronovost est président de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ).

7 Jacques Landry est président de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ).

## LA SUITE DES CHOSES

Le projet de loi nº 40 est loin de créer l'engouement. Plusieurs groupes entendus en commission parlementaire et dans les médias ont fait part de leurs vives préoccupations à son égard.

Au moment d'écrire ces lignes, en décembre 2019, l'étude détaillée du projet de loi était amorcée, mais un seul article avait été adopté. Trente-sept blocs seront à l'étude, ce qui exigera de nombreuses heures de discussion à l'Assemblée nationale. Il est difficile de dire à ce stade-ci à quel moment prendra fin cet exercice.

« La transformation des commissions scolaires doit mener à une gouvernance plus transparente ainsi qu'à une démocratie respectueuse des élèves et du personnel scolaire », conclut Sonia Ethier.

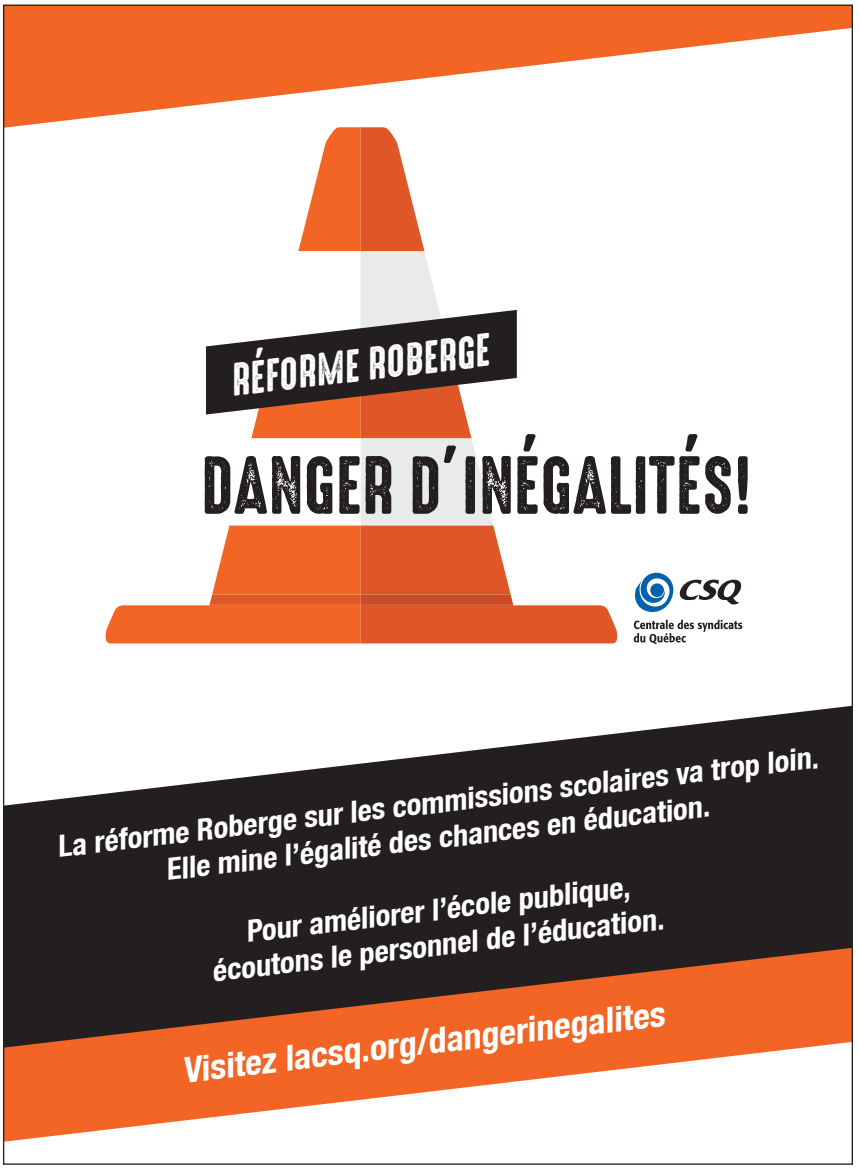

# UNE PISTE POUR FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

## Quels sont les ingrédients favorisant le plein développement des enfants, et ce, dès la maternelle?

CLAUDIA ST-PIERRE
STAGIAIRE AUX COMMUNICATIONS CSQ

Stéphanie Duval

Photo Pascal Ratthé

Stéphanie Duval[1] s'est penchée sur la question des « fonctions exécutives » chez les enfants de la maternelle, un concept plus souvent étudié en neuropsychologie. Les fonctions exécutives se déclinent en différentes habiletés cognitives, dont les principales sont la mémoire de travail, l'inhibition et la flexibilité mentale. Par exemple, lors d'un jeu de rôle, elles permettent à l'enfant de mémoriser son personnage, d'éviter de poser certains gestes ne cadrant pas avec celui-ci, de s'adapter aux changements et de prévoir la suite de l'histoire en se référant à ses expériences quotidiennes et à sa créativité.

« En classe, les fonctions exécutives permettent notamment à l'enfant de conserver des informations stockées dans son cerveau et de travailler avec ces dernières, en plus de concentrer son attention, de guider ses actions vers des buts précis ou encore de filtrer les distractions », explique-t-elle. Une base essentielle à la réussite.

### LES TROIS PILIERS DE L'INTERACTION

Mais comment soutenir le développement de ces habiletés dès la maternelle? « En favorisant des interactions de qualité », explique la chercheure. En effet, si les fonctions exécutives ne s'enseignent pas, elles peuvent émerger dans un environnement où le climat est positif et où l'adulte interagit chaleureusement avec l'enfant. La qualité des interactions se mesure grâce :

- au soutien émotionnel;
- à l'organisation de la classe;
- au soutien à l'apprentissage.

« Le soutien émotionnel, c'est l'habileté de l'adulte à bâtir des relations saines et chaleureuses, à reconnaitre les émotions et les besoins de l'enfant, et à y répondre, de même que sa capacité à soutenir l'intérêt et l'autonomie du jeune relativement à son apprentissage. »

De son côté, l'organisation de la classe permet non seulement à l'élève de savoir ce qui est attendu d'elle ou de lui, mais aussi de lui offrir des occasions d'apprentissage et de développement diversifiées et stimulantes.

Enfin, pour soutenir l'apprentissage, l'enseignante ou l'enseignant peut amener l'enfant à raisonner de manière de plus en plus approfondie, en plus d'adapter ses interventions selon le rythme, l'intérêt et les besoins de chacun.

### L'INGRÉDIENT ACTIF

« La qualité des milieux éducatifs est reconnue comme un élément important, permettant de soutenir l'apprentissage et le développement des enfants. Et c'est la qualité des interactions qui constitue la composante clé de la qualité du milieu éducatif, voire l'ingrédient actif qui peut faire la différence dans la réussite éducative de l'élève », conclut Stéphanie Duval.

1 Stéphanie Duval est chercheure au Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES) et professeure agrégée au Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage de l'Université Laval.

# LA TROUSSE DE SECOURS : UN INCONTOURNABLE

Rester en panne sur une route peu fréquentée ou attendre une dépanneuse qui tarde à arriver n'est guère réjouissant. Pour parer à toute éventualité, se procurer une trousse de survie constitue un geste prévoyant et intelligent.

Jocelyn Roy | DIRECTEUR ADJOINT CSQ ET RESPONSABLE DU RÉGIME LES PROTECTIONS RÉSAUT CSQ

Photo Shutterstock

Une trousse de secours pour la voiture se trouve facilement dans les grands magasins. Vous pouvez toutefois en constituer une vous-même. Voici les éléments indispensables qu'elle devrait contenir :

## POUR LA SÉCURITÉ

- ✔ Une trousse de premiers soins
- ✔ Des fusées éclairantes, une lanterne d'avertissement et un sifflet pour signaler aux autres conductrices et conducteurs que vous êtes en difficulté
- ✔ Une sangle de remorquage pour vous sortir d'un ravin ou d'un banc de neige
- ✔ Une lampe de poche

## POUR LES PROBLÈMES MÉCANIQUES

- ✔ Des câbles de démarrage ou une batterie d'appoint
- ✔ Un câble de recharge (si vous possédez une voiture électrique)
- ✔ Une pince tout usage ou une clé à molette

## POUR LES PROBLÈMES DE PNEUS

- ✔ Un compresseur et du scellant pour pneu
- ✔ Un cric (de préférence hydraulique) et un pneu de secours

## POUR LES PROBLÈMES DE CARROSSERIE

- ✔ Du ruban adhésif (de style *duct tape*) ou des attaches autobloquantes pour stabiliser les morceaux de carrosserie qui pourraient s'être détachés

## POUR L'HIVER

- ✔ Des gants et autres vêtements chauds
- ✔ Une couverture de survie
- ✔ Une chandelle et un briquet pour avoir plus de chaleur dans l'habitacle
- ✔ Une pelle et un grattoir

Une fois votre trousse constituée, laissez-la dans le coffre de votre véhicule et, avant de partir, si vous effectuez un long trajet, n'oubliez pas d'avertir quelqu'un (amie, ami ou membre de la famille) de votre itinéraire.

**Pour plus de conseils ou pour en savoir plus sur les protections offertes par le régime Les Protections RésAut CSQ[1], visitez csq.lapersonnelle.com.**

1 La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Ces renseignements vous sont fournis à des fins purement informatives et ne constituent pas ou ne remplacent pas les conseils d'un expert. La Personnelle se dégage de toute responsabilité qui pourrait en découler.

# DES DEMANDES QUI PORTENT FRUIT

Depuis plus d'une décennie, les plaintes entourant l'épreuve ministérielle de math des élèves de 6e année émergent de toute part. Après des années d'attente, les premières modifications sont enfin apportées.

Mélanie Fortier | CONSEILLÈRE FSE-CSQ

Photo Shutterstock

En juin 2019, les élèves de 6e année ont dû passer à travers huit sections durant un processus échelonné sur cinq jours et une dizaine d'heures, pour passer leur examen de math du ministère. L'épreuve a occasionné énormément d'anxiété chez les élèves, et a nécessité des dizaines d'heures de préparation et de correction aux enseignantes et enseignants.

Ce n'est pas d'hier que la FSE-CSQ[1] dénonce la durée, la complexité et le manque de clarté de cet examen ministériel, et demande les correctifs nécessaires. Chaque année, des enseignantes et enseignants de 6e année demandent aussi sa révision, sans succès… jusqu'à maintenant.

## ÇA SUFFIT!

La FSE-CSQ, l'APL-CSQ[2] et le personnel enseignant ont jumelé leurs efforts afin de dénoncer la situation. Dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, notamment par la FSE-CSQ, deux enseignantes membres de l'APL-CSQ ont invité leurs collègues à demander, eux aussi, des changements à l'examen de math.

La FSE-CSQ a récolté une centaine de commentaires d'enseignantes et d'enseignants sur lesquels elle s'est appuyée lors de ses représentations auprès du ministère. Cette stratégie a permis d'augmenter la pression sur le MEES[3] pour que soit revue l'épreuve de 6e année.

1 Fédération des syndicats de l'enseignement (CSQ).
2 Association des professeurs de Lignery (CSQ).
3 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

## DES CHANGEMENTS, ENFIN!

La FSE-CSQ est intervenue à plusieurs reprises auprès du ministre Jean-François Roberge. En novembre 2019, de premières modifications ont été apportées à l'épreuve de mathématique :

- Le nombre de situations d'application passe de six à quatre.
- L'horaire de la session d'examen se déroule sur quatre jours plutôt que cinq.
- Les élèves bénéficient de plus de temps pour la réalisation de chacune des tâches.
- Des précisions sont apportées aux outils de correction.

## UN TRAVAIL QUI DOIT SE POURSUIVRE

Ces modifications entreront en vigueur dès 2020, mais le MEES compte poursuivre ses travaux afin d'apporter d'autres changements pour l'année scolaire 2020-2021.

« Ce premier pas amoindrit les irritants pour cette année, mais le travail doit se poursuivre pour améliorer significativement les conditions dans lesquelles les élèves et le personnel enseignant vivent l'examen de mathématique de 6e année », affirme Josée Scalabrini[4].

En cohérence avec les demandes du personnel enseignant, la FSE-CSQ continue de revendiquer la révision :

- du contenu de l'épreuve ministérielle afin d'en diminuer la complexité (nombre d'étapes à franchir, concepts ou processus à mobiliser, etc.);
- de l'horaire des examens afin qu'ils soient administrés plus tôt dans l'année;
- des outils de correction afin de les simplifier et de les clarifier;
- de l'espace dans les cahiers de réponses pour les traces et les calculs des élèves;
- du financement pour obtenir 2 journées de suppléance pour la correction des épreuves de 6e année.

## UNE ÉVALUATION EN MAL DE SENS

Au-delà de l'épreuve ministérielle de mathématique, l'évaluation des élèves dans son ensemble soulève plusieurs problèmes.

La consultation de la FSE-CSQ, menée auprès des profs en 2018-2019, indique que 83 % des enseignantes et des enseignants du primaire déplorent le nombre d'examens imposés par le ministère. Ils soulignent notamment que :

- La complexité des examens doit être revue, car elle dépasse les compétences attendues des élèves.
- La durée des épreuves et la lourdeur de la préparation, de la réalisation et de la correction sont problématiques.

Parmi les profs sondés, 72 % souhaitent aussi la diminution d'examens des commissions scolaires.

Photo Pascal Ratthé

Josée Scalabrini

D'autres enjeux suscitent de l'inquiétude : le rapprochement entre l'évaluation et la gestion axée sur les résultats, la course aux statistiques, le non-respect du jugement professionnel, le bulletin unique inadéquat dans les contextes de classes d'adaptation ou d'éducation préscolaires.

« Il est plus que temps de revoir l'évaluation pour la ramener au service des apprentissages des élèves, et les enseignantes et enseignants doivent être étroitement associés à cette révision », conclut Josée Scalabrini.

4 Josée Scalabrini est présidente de la FSE-CSQ.

# UNE QUESTION DE SURVIE

## Comment changer le monde un élève à la fois[1]? En aidant les jeunes à donner du sens à leur vie.

Karine Lapierre | CONSEILLÈRE FPPE-CSQ

« Je stimule leur sentiment d'appartenance à leur école et à leur communauté. Je fais du travail de sensibilisation et aussi de prévention, ce qui, je pense, allège la tâche déjà colossale de mes collègues professionnels qui doivent intervenir », explique Pierre-Luc Lajoie[2].

Les AVSEC[3] comme lui conçoivent, planifient, organisent et animent des activités qui permettent aux élèves de développer leur vie spirituelle et leur conscience sociale, et de participer à l'amélioration de leur milieu et de la société. Ces professionnelles et professionnels sont nombreux à marquer les jeunes lors de leur passage au secondaire.

### QUAND « SPIRITUEL » NE RIME PAS AVEC « RELIGIEUX »

Il ne faut toutefois pas confondre « vie spirituelle » avec « éducation religieuse », car le service est non confessionnel. Sa mission vise plutôt à aider au développement de l'identité, de la vie intérieure, des valeurs personnelles et de la connaissance de soi.

À l'heure où la laïcisation de l'État crée des débats de société importants, cette confusion met toutefois en péril la survie des AVSEC. Depuis 5 ans, leur nombre est passé de 328 en 2013-2014 à 253 en 2017-2018. Ce corps d'emploi connait une perte d'intérêt évidente auprès des commissions scolaires.

Pierre-Luc Lajoie

Photo Gratien Tremblay

### LES AVSEC OUBLIÉS?

« Par ailleurs, le projet de transformation des commissions scolaires du ministre Roberge porte un autre coup dur aux AVSEC. D'une part, il abroge l'article qui stipule que l'élève a droit à un service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire. D'autre part, il supprime le passage de la Loi sur l'instruction publique qui mentionne que l'école doit faciliter le cheminement spirituel de l'élève afin de favoriser son épanouissement. Nous craignons que cette manœuvre contribue à la poursuite du déclin de ce corps d'emplois », affirme le président de la FPPE-CSQ[4], Jacques Landry.

### CHANGER LA PERCEPTION

Pour sauver les AVSEC, la FPPE-CSQ, en collaboration avec l'APAVECQ[5], travaille à déterminer ce qui cause les nombreuses coupes de postes des dernières années et à actualiser les fonctions de ces professionnelles et professionnels afin de mieux répondre aux besoins des jeunes. « On veut changer la perception du ministère et des commissions scolaires à propos de ce service qui fait la différence », conclut Jacques Landry.

1 « Changer le monde un élève à la fois » était le thème de la Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation 2019.

2 Pierre-Luc Lajoie est animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire à la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean et membre du Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation du Saguenay (CSQ).

3 Animatrices et animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire.

4 Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (CSQ).

5 Association professionnelle des animatrices et animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire du Québec.

# UNE PASSION QUI NOURRIT LE QUOTIDIEN

## Les journées de Daniel Larivée se suivent, mais ne se ressemblent pas. Portrait d'un technicien en audiovisuel passionné.

Rébecca Salesse | CONSEILLÈRE FPSS-CSQ

À l'école secondaire des Chutes où il travaille depuis 14 ans, Daniel Larivée[1] ne voit pas le temps passer. Son travail l'amène à accomplir une foule de tâches variées. Par exemple, il offre du soutien aux enseignantes et enseignants, s'occupe des prêts de matériel, diffuse des messages via la radio scolaire, répare les tableaux interactifs, participe à la présentation de spectacles et de conférences, etc.

Autant de diversité nécessite des qualités essentielles. « Je dois être calme, structuré, polyvalent et je dois aussi être capable de respecter des échéanciers précis », explique-t-il.

Il y a des moments où la pression est très forte. « Lors des spectacles, par exemple, je n'ai pas le droit à l'erreur. Je dois aussi faire preuve de patience, car les journées sont parfois plus longues que prévu! »

Photo Michel Cyr

Daniel Larivée

### PARTAGER SA PASSION

« Dans le cadre de mon travail, je dois m'investir entièrement », ajoute-t-il. Son implication l'a d'ailleurs mené à former une petite équipe technique d'une dizaine d'élèves, dont certains ont des besoins particuliers. Quelques jeunes ayant déjà obtenu leur diplôme d'études secondaires continuent même à prendre part au groupe pour le plaisir.

Daniel Larivée enseigne à son équipe tous les aspects des métiers touchant le domaine de l'audiovisuel. Les jeunes ont la chance de mettre en pratique leur savoir lors de différents événements, comme le spectacle de Noël et celui de fin d'année. Ils viennent également donner un coup de main lorsque des organismes externes louent des salles dans l'école.

« Au fil du temps, j'ai réussi à développer un excellent lien avec les jeunes. J'ai aussi pu constater, au cours de ma carrière, l'influence que j'ai exercée sur certaines élèves qui n'avaient que l'équipe technique comme motivation pour terminer leurs études », conclut-il.

1 Daniel Larivée est membre du Syndicat des employés de soutien de la Mauricie (CSQ).

# DEUX CARRIÈRES, UNE PASSION

Voir le bonheur dans les yeux des enfants qui entrent à l'école a toujours motivé Eva Annahatak dans son travail.

Nicole de Sève | COLLABORATION

À l'école primaire et secondaire Sautjuit, à Kangirsuk[1], dans le Nord-du-Québec, Eva Annahatak[2] a mené deux carrières : la première comme enseignante, la deuxième comme secrétaire d'école.

« Au début, j'enseignais en inuktitut à la maternelle », raconte-t-elle. Mère de trois enfants, elle a toutefois décidé de changer de carrière pour éviter de devoir quitter sa famille trois semaines pendant l'été dans le but d'effectuer du perfectionnement.

Il y a de cela 21 ans, elle est donc devenue secrétaire à l'école Sautjuit, qui compte près de 150 élèves. « Mais encore aujourd'hui, ce que j'apprécie de mon travail, c'est de voir le bonheur des enfants, en particulier les petits qui arrivent à l'école pour la première fois », dit-elle.

Eva Annahatak

Photo François Beauregard

## DES TÂCHES DIVERSIFIÉES

« Mes fonctions sont variées : je remplace le directeur s'il est absent, je m'occupe de l'inscription des enfants ou de leur transfert dans des écoles d'autres villages. J'assure les tâches administratives et je fais les achats nécessaires pour le bon fonctionnement de l'école », explique-t-elle.

## VINGT ANS DE MILITANCE

En plus de ses fonctions de secrétaire, Eva Annahatak occupe celle de déléguée syndicale depuis 1999 : « J'aime aider les autres parce que plusieurs parmi les anciens parlent peu anglais. Je dois comprendre leurs besoins, discuter avec la direction. Je dois aussi apprendre ce qui est nouveau dans la convention collective. »

Comme déléguée, elle représente 10 personnes. « Mes responsabilités ne sont pas énormes, sauf en période de négociation, lors de consultations spéciales ou quand il y a des événements à organiser. » Et pour les griefs, elle peut toujours compter sur le soutien de l'AENQ-CSQ[3].

Après toutes ces années de militance, Eva Annahatak souhaite voir les jeunes s'impliquer. « J'espère pouvoir compter sur la relève syndicale, car c'est extrêmement important », conclut-elle.

### À KANGIRSUK, LA POPULATION PARLE :

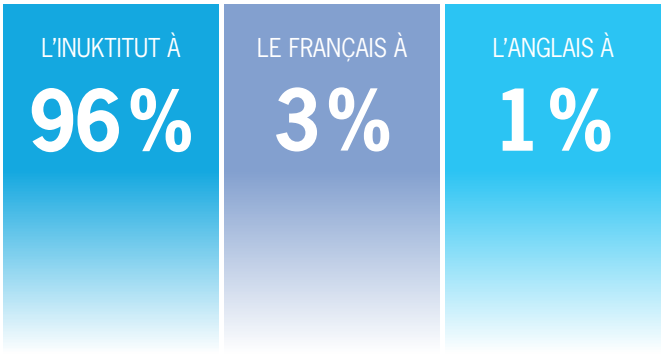


1 Kangirsuk, qui signifie « la baie », est un village inuit situé à 13 kilomètres de la côte ouest de la baie d'Ungava, dans le Nord-du-Québec.

2 Eva Annahatak est membre de l'Association des employés du Nord québécois (AENQ-CSQ).

3 Association des employés du Nord québécois.

# UN TRAVAIL ESSENTIEL QUI REND FIER

## Savoir que son travail facilite celui des autres, quoi de plus valorisant?

Félix Cauchy-Charest
CONSEILLER CSQ

« Je suis la personne à voir lorsqu'il y a un problème », raconte Étienne Collette[1]. Son travail de technicien en administration se divise en deux volets : la gestion quotidienne du Département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais et l'accompagnement des étudiantes et étudiants de cycles supérieurs en travail social dans leur cheminement d'études.

Il s'occupe notamment de la gestion des tâches d'enseignement des professeures et professeurs ainsi que de l'attribution des charges de cours. « Je prépare les contrats, je fais le suivi des demandes de reconnaissance d'exigences de qualification d'enseignement des personnes chargées de cours, de la gestion budgétaire et du respect des conventions collectives », dit-il.

Photo Mathieu Girard

Étienne Collette

### COUP DE POUCE AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Étienne Collette offre aussi son aide aux étudiantes et étudiants en travail social. « Je veille à la bonne marche de leur cheminement, aux différents suivis administratifs, dont ceux reliés à l'encadrement de leurs travaux de recherche, et je les aide à se conformer au Règlement des études », explique-t-il.

### UNE RECONNAISSANCE APPRÉCIÉE

Fier de ce qu'il accomplit, Étienne Collette estime que son travail est reconnu par ses collègues. « Je sens que je facilite le travail des professeures et professeurs de l'Université, des personnes chargées de cours, mais aussi des étudiantes et étudiants », confie-t-il.

« Je sais que je permets au département de bien fonctionner. Je contribue à ma façon aux missions premières qui sont l'enseignement et la recherche en travail social. C'est particulièrement valorisant, surtout lorsqu'on sait que ces missions visent à former les citoyennes et citoyens et à acquérir des connaissances qui serviront à la société », rajoute le technicien.

« Mon travail se fait dans l'ombre, mais je pense que c'est un travail essentiel, dont l'université ne pourrait se passer », conclut-il.

1 Étienne Collette est membre du Syndicat du personnel de soutien de l'Université du Québec en Outaouais (CSQ).

# LOIN DES CLICHÉS

Alexandra Lavallée

Photo Pascal Ratthé

**Au Cégep de Limoilou, Alexandra Lavallée dépoussière les clichés de son métier de bibliothécaire et dépeint une profession dynamique, passionnante et riche en collaborations. Regard nouveau sur une pratique méconnue.**

Marie-Claude Ethier
COLLABORATION

« Mon métier ne se résume pas aux livres et la bibliothèque est bien plus qu'un entrepôt d'ouvrages avec des tables et des chaises », affirme avec enthousiasme Alexandra Lavallée[1]. D'ailleurs, elle aimerait bien mettre au rancart ces mythes tenaces sur sa profession et son lieu de travail.

Un coup d'œil à son agenda quotidien suffit pour constater la diversité de ses tâches et de ses responsabilités : gestion de la bibliothèque et du personnel, sélection et achat de collections (livres, bases de données, trousses thématiques, jeux et équipement audiovisuel), aménagement des lieux (création de zones de travail d'équipe, de lecture, de consultation, etc.), mise en valeur du service par diverses animations (page Facebook, expositions, club de lecture), gestion du site Web et conception de formations sur les habiletés informationnelles figurent au menu.

Les formations sont particulièrement cruciales à l'ère de Google : « Dans une société où l'information et les données sont la nouvelle ruée vers l'or, les étudiants doivent apprendre non seulement à chercher des informations, mais également à discerner les sources fiables des sites populistes, tendancieux ou financés par une industrie », explique-t-elle.

## UN RÔLE QUI FAIT ÉCLATER LES IDÉES REÇUES

Alexandra Lavallée conçoit son rôle comme celui d'une « facilitatrice » qui veille à favoriser la création de connaissances, la collaboration et le développement des communautés. Cette perspective la motive notamment à prendre part à des projets favorisant la collaboration interdisciplinaire, comme la mise sur pied d'un club de lecture de bandes dessinées avec la participation des départements de littérature et de créativité et médias.

Soulignant le dynamisme de son équipe, elle est particulièrement fière de la création, au printemps 2019, d'un comité pour réfléchir à la naissance d'un espace d'innovation de type *Fab Lab*. Le projet, mis sur pied avec le service d'entrepreneuriat du cégep, a suscité l'enthousiasme de plusieurs services et départements. « Le simple fait de rêver ensemble à un projet commun est une grande réussite qui n'a pas de prix à mes yeux. Un pur bonheur! », termine-t-elle.

1 Alexandra Lavallée est spécialiste en moyens et techniques d'enseignement, mais préfère se présenter comme bibliothécaire, un terme plus évocateur et connu du public. Elle est membre de l'Association des professionnelles et professionnels du Cégep Limoilou (CSQ).

ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT

# PARLONS-EN!

## La conjoncture n'a jamais été aussi bonne pour parler d'environnement, d'économie et des enjeux sociaux qui s'y rattachent. Mais comment aborder le sujet avec les jeunes?

Félix Cauchy-Charest | CONSEILLER CSQ

« Certains sujets sont plus accessibles que d'autres », reconnait Anne Dionne[1]. Au premier abord, la question économique parait complexe et rebutante pour bien des gens, en particulier les jeunes. « Pourtant, bon nombre de problèmes sociaux et environnementaux actuels sont attribuables à la façon dont fonctionne l'économie », dit-elle.

### UN OUTIL POUR SENSIBILISER

Pour conscientiser les élèves du secondaire et du collégial à l'importance de faire des choix économiquement judicieux et à en mesurer les conséquences sur l'environnement, le mouvement EVB-CSQ[2] et l'Autorité des marchés financiers, en collaboration avec le Fonds de solidarité FTQ, ont développé la trousse pédagogique *J'épargne ma planète*.

L'outil, qui s'adresse tant aux profs qu'aux membres du personnel scolaire et collégial, permet de combler un vide pédagogique, croit son porte-parole Jonathan St-Pierre[3]. « Il existe peu de matériel pédagogique qui aborde la question des relations entre notre gestion de nos finances personnelles, de l'économie dans son ensemble et de leurs effets sur l'environnement de manière aussi claire et efficace. Les réflexions et les enjeux qui sont soulevés dans la trousse permettent aux jeunes de voir que leurs choix individuels ont une portée collective, et vice-versa! », dit-il.

La trousse pédagogique renferme plusieurs activités qui amènent les jeunes à réfléchir sur :

- les raisons qui les poussent à consommer;
- le choix collectif des services publics;
- l'endettement personnel;
- les limites écologiques;
- les solutions de rechange pour penser le monde autrement.

> **« Expliquer aux jeunes qu'en faisant de meilleurs choix économiques pour eux et pour la planète, ils auront une meilleure qualité de vie, c'est la recette parfaite pour amorcer un changement. »**
>
> **- Jonathan St-Pierre**

**La trousse *J'épargne ma planète* est destinée au personnel qui souhaite animer des discussions sur ces sujets auprès des jeunes du deuxième cycle du secondaire et du collégial. Elle est notamment adaptée aux objectifs du cours d'éducation financière de 5e secondaire. Pour en savoir plus sur cet outil et commander votre copie, visitez evb.lacsq.org.**

1 Anne Dionne est deuxième vice-présidente de la CSQ.

2 Établissements verts Brundtland (CSQ).

3 Jonathan St-Pierre est connu sur Facebook sous le nom de Jonathan le Prof. Il est aussi enseignant et conseiller pédagogique, membre du Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue (CSQ).

# DIVERTIR, FAIRE RÉFLÉCHIR, INFLUENCER POUR AGIR

Sur Facebook, Jonathan le Prof a près de 30 000 abonnés dans plus de 30 pays. Rencontre avec un enseignant aux mille idées.

Félix Cauchy-Charest | CONSEILLER CSQ

« C'est qui le barbu en avant? » C'est la question que Jonathan St-Pierre[1] a lancée à une foule de 15 000 personnes lors du Festival Juste pour rire à l'été 2019.

Bien connu sur les réseaux sociaux sous le nom de Jonathan le Prof, cet enseignant et conseiller pédagogique de l'Abitibi-Témiscamingue aime bien faire rire. « J'ai décidé d'utiliser l'humour pour faire réfléchir les gens et les amener à changer leurs comportements », explique-t-il.

## LE PHÉNOMÈNE

C'est à la demande de ses élèves que Jonathan St-Pierre a ouvert sa page Facebook il y a plus d'un an et demi afin de partager du contenu informatif, mais divertissant.

L'enseignant était toutefois loin de se douter de l'ampleur que prendrait son projet. « Au bout d'une semaine, 1 000 personnes me suivaient déjà. Je me suis rendu compte qu'il se passait quelque chose », raconte-t-il.

## L'ENVIRONNEMENT AU PREMIER PLAN

À la lecture de sa page Facebook, un thème se distingue : l'environnement et les changements climatiques. « C'est un sujet qui divise et sur lequel il y a beaucoup de *fake news*. Il faut rétablir beaucoup de faits! », explique l'enseignant.

Autant en classe que sur le Web, Jonathan St-Pierre favorise le développement de l'esprit critique des élèves. Selon lui, la meilleure façon de changer le monde, c'est de modifier les perceptions et les schèmes de pensée des jeunes. Par leurs actions, ces derniers influencent à leur tour leur entourage et mobilisent les communautés. « Il faut briser les *patterns* dans lesquels nous sommes enfermés. Les jeunes n'ont pas la rigidité d'esprit qu'on développe avec l'âge. Au Québec, les ados sont vraiment allumés! », précise-t-il.

L'enseignant fonde aussi beaucoup d'espoir sur le travail fait par le mouvement des EVB-CSQ[2] dans les écoles du Québec depuis maintenant plus de 25 ans. Pour lui, les projets des EVB-CSQ sont autant de graines qui ont germé et dont on récolte aujourd'hui les fruits.

## ACTEUR DE CHANGEMENT

C'est lorsque sa fille est née, il y a presque cinq ans, que l'enseignant s'est en quelque sorte « réveillé ». « Je me suis dit : impossible de rester les bras croisés. L'état du monde est déprimant, mais je veux pouvoir dire à ma fille dans 30 ou 40 ans que j'ai apporté ma contribution. Si je peux changer les choses pour que ce soit moins terrible que ce que les scientifiques annoncent, alors je dois le faire. »

**« Il faut briser les *patterns* dans lesquels nous sommes enfermés. Les jeunes n'ont pas la rigidité d'esprit qu'on développe avec l'âge. Au Québec, les ados sont vraiment allumés! »**

Même si sa page Facebook compte des milliers d'adeptes dans des dizaines de pays, Jonathan le Prof ne se voit pas comme un « influenceur Web », un terme un peu galvaudé auquel il préfère « acteur de changement ». « Au quotidien, je demeure un prof bien normal », dit-il.

## FAIRE RAYONNER LA PROFESSION

Sa présence sur le Web a été bien accueillie par la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, la direction et les collègues, qui y voient un beau rayonnement pour l'éducation en Abitibi-Témiscamingue.

« La liberté qu'on me laisse dans ce projet témoigne de la confiance que m'accorde l'ensemble du milieu de l'éducation de ma région. Pour moi, c'est aussi ça, l'école : faire confiance aux profs et leur donner les moyens de mettre leur couleur dans leur enseignement! », conclut-il.

1 Jonathan St-Pierre est membre du Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue (CSQ).

2 Établissements verts Brundtland (CSQ).

Photo Shutterstock

# MOBILISATION 2.0

Les réseaux sociaux favorisent la mobilisation citoyenne. Leur utilisation a des avantages, mais aussi plusieurs limites.

Pierre Avignon | CONSEILLER FEC-CSQ

Du printemps érable au printemps arabe, en passant par le mouvement des *Indignados* en Espagne ou des gilets jaunes en France, de nombreuses contestations ont été rendues possibles grâce à une utilisation judicieuse des réseaux sociaux.

Ces outils ont pu donner une voix à des groupes minoritaires comme les Premières Nations, avec *Idle No More*. Ils favorisent aussi le débat public sur des sujets tabous, comme ce fut le cas avec le mouvement #MoiAussi. Au Québec, la mobilisation a d'ailleurs mené à l'adoption, en 2017, de la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur.

Photo Shutterstock

## UNE MOBILISATION QUI A AUSSI SES LIMITES

« L'utilisation des médias sociaux a permis à de nombreux mouvements contestataires d'être plus inclusifs et plus décentralisés. Cependant, ces mobilisations manquent souvent de cohésion et sont très fragmentées », affirme Mireille Lalancette[1].

Elle ajoute que, même si plusieurs de ces mouvements ont réussi à influencer les décideurs publics, d'autres ne sont pas parvenus à se traduire en action politique. Rappelons-nous le mouvement *Occupy*, qui dénonçait l'accaparement des richesses par le groupe du 1 % les personnes les plus riches. Il a certes permis de sensibiliser les gens à la cause, mais n'a pas entrainé de changement visant une meilleure répartition des richesses aux États-Unis… loin de là!

En France, le cas des gilets jaunes illustre également bien les tensions qui peuvent traverser ce type de mouvement. Extrêmement actifs et ancrés dans une large partie de la population, les gilets jaunes n'ont pas d'organisation structurée et peinent à se trouver des porte-paroles et à mettre de l'avant des revendications démocratiquement débattues. « C'est là qu'on a besoin de l'aide d'organisations, comme les syndicats », affirme Thierry Vedel[2].

Selon lui, les organisations syndicales sont « des machines à produire des revendications collectives ». Elles mettent de l'ordre, hiérarchisent et organisent, contrairement aux réseaux sociaux qui favorisent l'individualité et ne donnent pas le sens du collectif[3].

Photo Shutterstock

## UN LEVIER POTENTIEL POUR L'ACTION SYNDICALE

Une utilisation judicieuse des réseaux sociaux semble pouvoir, à l'interne, favoriser la participation des membres et, à l'externe, augmenter la visibilité des revendications.

Pour que les médias sociaux servent de levier pour la démocratisation et le renforcement des actions, des codes de communication doivent être respectés. Par exemple, les messages qui transitent par les réseaux sociaux doivent être axés sur le visuel, être spontanés et toucher le côté émotif. Bref, l'utilisation du numérique doit être vue comme une action de plus dans le répertoire des actions collectives possibles, et non pas comme une solution miracle.

Au sein de la population, les syndicats continuent d'être perçus comme des organisations qui favorisent la consultation et la pérennité de la défense de nombreux droits. Alors que la surinformation rend parfois difficile la communication avec les membres et les concitoyens, c'est sans doute un judicieux mélange de nouvelles formes de mobilisation 2.0 et de pratiques plus classiques de mobilisation syndicale qui permettra de favoriser une amélioration des conditions de travail et de vie pour une majorité de la population.

1 Mireille Lalancette est professeure titulaire en communication sociale à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

2 Thierry Vedel est chercheur au CNRS (Centre national de la recherche scientifique).

3 NICOLAS, Clément, et Marion CANDAU (2018). « Les gilets jaunes pris au piège des réseaux sociaux », *EURACTIV.FR*, [En ligne] (7 décembre, mis à jour 10 décembre).

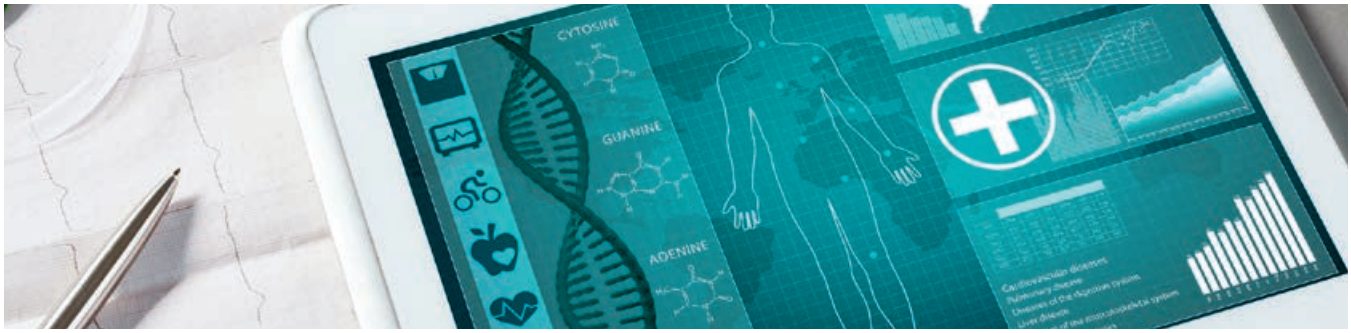


Photo Shutterstock

# LA SANTÉ À L'ÈRE NUMÉRIQUE

**Les technologies numériques occupent une place de plus en plus importante dans le secteur de la santé. Le personnel est-il suffisamment informé, consulté et accompagné?**

France Bernier et Matthieu Pelard
CONSEILLERS CSQ

La réponse est non d'après l'enquête menée par la CSQ, en collaboration avec la FSQ-CSQ[1] et les syndicats régionaux en rapport avec les effets du numérique[2] sur les conditions d'exercice des membres.

## ASSURER UN ACCOMPAGNEMENT

L'enquête démontre que les infirmières, les infirmières auxiliaires et les inhalothérapeutes sont favorables à l'utilisation des technologies numériques, mais souhaitent améliorer leurs compétences. La diversité des outils utilisés et l'augmentation du recours à la télésanté justifient l'urgence d'investir dans le perfectionnement et l'accompagnement.

Parmi les technologies numériques pour lesquelles les besoins de formation sont les plus criants on retrouve le matériel de télésanté (télémédecine, santé mobile, dossiers médicaux électroniques), le dossier Santé Québec et les nouvelles plateformes logicielles.

## UNE LOURDEUR ADMINISTRATIVE GRANDISSANTE

Même si les bénéfices du numérique dans la tenue de dossier sont notables, de nombreuses personnes ont témoigné d'un alourdissement de la tâche.

Sur le plan des soins à domicile, l'introduction de nouveaux protocoles de saisie statistique et de diagnostic en temps réel a alourdi la tâche administrative au détriment du temps d'écoute et de soins.

L'enquête a soulevé plusieurs obstacles, notamment le manque de temps pour maitriser les outils, l'absence de formation adéquate et le manque de postes de travail ou d'appareils mobiles. Encore aujourd'hui, le personnel jongle avec une réalité numérique qui se superpose à celle du papier.

## POUR UNE MEILLEURE CONSULTATION

Le personnel devrait être davantage consulté dans les politiques de sélection et d'implantation des nouvelles technologies, car c'est lui qui comprend le mieux la complexité clinique des problèmes de santé.

Pour la CSQ, il ne fait aucun doute que les technologies dans le secteur de la santé ne doivent pas être un obstacle aux soins. Ils doivent plutôt permettre de garantir la qualité, l'accessibilité et l'offre de services publics à la population.

1 Fédération de la Santé du Québec (CSQ).

2 Quand nous évoquons les technologies numériques et le milieu de la santé et des services sociaux, nous pensons aux outils technologiques courants (ordinateur, tablette, téléphone), à la télésanté et à l'intelligence artificielle.

**L'insécurité d'emploi n'est pas dans ta tête.**

Le problème, c'est l'organisation du travail
et ça peut te rendre malade.

**Ensemble, nous avons le pouvoir d'agir.**

CSQ

**Centrale des syndicats du Québec**

pasdanstatete.lacsq.org

# UNE PRISE D'OTAGE QUI DOIT CESSER

**Le recours systématique au temps supplémentaire obligatoire (TSO) dans le réseau de la santé est une pratique de gestion inhumaine et abusive. Il met en péril la santé du personnel et la qualité des soins.**

Lise Goulet | CONSEILLÈRE CSQ

« Plusieurs personnes fuient les milieux de travail les plus problématiques, tombent malades ou quittent tout simplement la profession. Ainsi, le TSO crée du TSO. Nous sommes piégés dans un cercle vicieux organisationnel qui doit cesser! », prévient la présidente de la FSQ-CSQ[1], Claire Montour.

La lutte contre le temps supplémentaire obligatoire est d'ailleurs au cœur des demandes déposées par la Fédération dans le cadre des présentes négociations du secteur de la santé et des services sociaux. « Nous voulons redonner des conditions de travail décentes à nos membres, qui ont toujours à cœur d'offrir des services de qualité, malheureusement trop souvent au détriment de leur vie personnelle et de leur santé », ajoute Claire Montour.

## DÉCENTRALISER AU PLUS VITE!

Les causes du TSO sont pourtant connues : mauvaise planification des horaires, multiplication des postes à temps partiel, manque d'effectifs, surcharge de travail et épuisement généralisé. « Les problèmes se sont amplifiés depuis l'imposition des méga-établissements. Les gestionnaires ont tout simplement perdu de vue la réalité du terrain et doivent composer avec des contraintes budgétaires et des mesures de contrôle rigides imposées par le gouvernement », explique la présidente.

La solution est simple : plutôt que de vouloir tout standardiser, il faut, au plus vite, décentraliser la gestion des ressources humaines et redonner aux différents milieux de travail la capacité de gérer les équipes et les horaires de travail en fonction des besoins spécifiques et de la réalité de chaque milieu.

## DES SOLUTIONS SENSÉES

« Le système de santé est un milieu complexe qui évolue constamment. Le retour à des mécanismes décisionnels de proximité est essentiel, croit Claire Montour. Il faut, notamment, améliorer la planification des horaires, simplifier les canaux de communication et mettre en place une approche préventive organisationnelle paritaire par laquelle le personnel pourrait rapidement soumettre aux responsables les difficultés rencontrées et proposer des pistes de solutions. »

« Les solutions sont connues, il ne manque que la volonté politique. Cette prise d'otage a assez duré! », affirme la présidente.

1 Fédération de la Santé du Québec (CSQ).

# QUI PAYERA LA NOTE?

Élargir le rôle des pharmaciens afin d'améliorer l'accès aux services de première ligne semble une bonne idée. Or, facturer ces services essentiels fait reculer les principes d'accessibilité et d'équité en matière de santé.

Lise Goulet
CONSEILLÈRE CSQ

C'est d'ailleurs l'une des principales préoccupations soulevées par la CSQ, alors que le gouvernement s'apprêtre à modifier la Loi sur la pharmacie. Son projet de loi nº 31 vise à autoriser la pratique de huit nouvelles activités professionnelles pharmaceutiques, comme la prescription et l'administration de vaccin ou encore la prescription de tous les médicaments en vente libre.

Cependant, modifier le nouveau rôle de ces professionnels sans revoir leur rémunération est un non-sens. « Le gouvernement ne peut affirmer vouloir améliorer l'accès aux soins et, simultanément, autoriser la facturation des nouveaux services pharmaceutiques aux régimes d'assurance public et privé », déplore Sonia Ethier[1].

En effet, lorsque des services assurés dans le réseau public hospitalier sont transférés en pharmacie communautaire privée, des frais d'honoraires professionnels initiaux et mensuels peuvent être exigés. Même si ces frais sont couverts par la RAMQ[2], les personnes non couvertes par le volet public du régime général d'assurance médicaments ne sont pas assurées.

## UNE PRIVATISATION INQUIÉTANTE

Ainsi, l'élargissement du rôle des pharmaciennes et pharmaciens, combiné à la réduction de l'offre de services publics et à la désassurance des services pharmaceutiques pour les personnes détenant une couverture d'assurance privée, constitue une privatisation insidieuse de services de santé. Une telle approche est inéquitable et contraire à l'esprit de la Loi canadienne sur la santé.

« Le gouvernement ne peut ignorer ces enjeux d'iniquités croissantes en matière de santé ni y contribuer. Il en va de l'accès équitable aux soins, donc du droit à la santé tel que reconnu par l'Organisation mondiale de la santé », affirme Sonia Ethier.

Photo Shutterstock

1 Sonia Ethier est présidente de la CSQ.
2 Régie de l'assurance maladie du Québec.

# DEHORS TOUT LE MONDE!

Le réseau de la petite enfance regorge d'initiatives pour donner le gout aux enfants de jouer dehors. Portraits de deux services éducatifs qui innovent.

Mathieu Morin | CONSEILLER FIPEQ-CSQ

Lorsqu'ils allaient visiter grand-maman, les enfants de Nancy Racine[1] étaient émerveillés par les poules qu'elle possédait. Cette fascination a fait naitre une idée chez cette responsable en services éducatifs en milieu familial : celle de construire un poulailler pour amuser ses tout-petits.

« Il y a un ou deux enfants qui ont eu peur au début, mais leur crainte s'est rapidement dissipée », raconte Nancy Racine. Aujourd'hui, le poulailler suscite l'intérêt de tous les petits, peu importe leur âge. « La première chose qu'ils font en arrivant, c'est d'aller dans la cour! »

Dehors, les poules et le canard se promènent pendant que les enfants jouent dans la cour. « Ça renforce le jeu libre, et une foule d'activités en émergent. Ça donne vraiment aux enfants l'envie d'aller à l'extérieur, même par mauvais temps! », affirme-t-elle. D'ailleurs, pour poursuivre l'expérience en hiver, le poulailler est maintenant isolé.

## POUR UNE EXPÉRIENCE COMPLÈTE

L'expérience ne serait pas aussi enrichissante sans la récolte de quelques œufs pour le diner! Après avoir reçu l'autorisation parentale, les enfants peuvent déguster un repas dont ils ont ramassé le principal ingrédient. L'initiative est bien vue par le bureau coordonnateur qui régit le service éducatif de Nancy Racine.

## UN PROJET QUI RESPECTE LES RÈGLES

Pour mettre sur pied un tel projet, il faut bien sûr se conformer aux règlements municipaux. La ville d'Alma par exemple, où demeure Nancy Racine, a limité la possession à trois poules par domicile. D'autres municipalités, comme Montréal, ont déployé des projets pilotes pour analyser la possibilité d'autoriser l'élevage en zone urbaine.

Photo Gratien Tremblay

Nancy Racine

Anny Portelance

Photo Jean-François Leblanc

## DES MARATHONIENS EN HERBE

Les CPE[2] ne sont pas en reste en matière d'initiatives pour stimuler l'envie de jouer dehors. Le groupe d'Anny Portelance[3], du CPE La Grosse Maison à Montréal, passe une bonne partie de la journée à marcher en forêt. Certains enfants font même le parcours de 2 à 4 kilomètres en courant. De quoi mettre en forme une éducatrice!

## APPRIVOISER LA NATURE

À défaut d'avoir des poules, les enfants âgés de 3 et 4 ans du groupe d'Anny Portelance regardent des chevreuils et apprivoisent la nature et les animaux. « Les petits peuvent passer des heures à regarder des écureuils, des lièvres ou des pics-bois et à chercher des feuilles », illustre-t-elle.

Entre deux parties de cachette dans les bois, les enfants s'aventurent à grimper sur des souches d'arbre sous la surveillance de leur éducatrice. Pour l'Halloween, les petits ont dû retrouver des objets éparpillés en forêt par une sorcière. Telle une véritable chasse au trésor, l'activité a connu un grand succès.

## LAISSER LES ENFANTS ÊTRE EUX-MÊMES

Selon Anny Portelance, il faut éviter de surprotéger les enfants. « Oui, il y a un potentiel de danger quand on monte sur une roche, mais les petits sont constamment surveillés. Ils préfèrent de loin passer du temps en forêt plutôt que d'aller au parc. »

Selon la RSE[4], les enfants se lassent vite du bricolage et ramènent tout à la forêt. Les parents rapportent régulièrement des discussions qu'ils ont avec leurs tout-petits sur leurs escapades extérieures.

## UNE JOURNÉE TYPIQUE

Anny Portelance accueille les enfants, parfois à l'intérieur, parfois à l'extérieur. Beau temps, mauvais temps, ils passent deux heures en forêt ensemble. À l'occasion, la responsable en alimentation du CPE prépare des sandwichs pour un casse-croute à l'extérieur.

Ensuite, c'est l'heure de la sieste… dehors! Le dodo à l'extérieur est possible grâce à une terrasse avec un toit qui protège les enfants des intempéries.

Les jeunes terminent la journée à l'extérieur, dans la cour, où ils attendent l'arrivée de leurs parents.

## ÉDUQUER LES PARENTS

Anny Portelance estime qu'il y a encore du travail à faire auprès des parents. « On essaie de démystifier notre philosophie avec eux, explique-t-elle. On va jouer sous la pluie et dans la "bouette". C'est certain que les enfants vont se mettre les mains par terre, et c'est correct. C'est juste sain! »

1 Nancy Racine est membre de l'Alliance des intervenantes en milieu familial – Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau (CSQ).

2 Centres de la petite enfance.

3 Anny Portelance est membre du Syndicat des intervenantes en petite enfance de Montréal (CSQ).

4 Responsable en services éducatifs.

# « IL FAUT CRÉER DES CONDITIONS GAGNANTES »

Régir les services de garde éducatifs en milieu familial privés est une bonne idée. Mais pourquoi faut-il aussi les subventionner?

Véronique Brouillette | CONSEILLÈRE CSQ

Le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, a récemment multiplié les sorties publiques en faveur d'un meilleur encadrement des milieux familiaux privés. Comme ces derniers ne sont pas régis par le ministère, il n'existe pas de structure pour vérifier la qualité des services offerts.

Pour la FIPEQ-CSQ[1], vouloir régir les services éducatifs en milieux familiaux privés est un pas dans la bonne direction. « Nous demandons toutefois au ministre de garantir que ces milieux seront également subventionnés. Le choix des parents est clair : ce sont des places subventionnées qui sont demandées », affirme Valérie Grenon[2].

Valérie Grenon

Photo Pascal Ratthé

Selon la présidente, il faut profiter d'un changement législatif pour revoir la loi et la réglementation dans son ensemble. Depuis 2014, de nombreuses RSE[3] en milieu familial ont quitté le réseau régi et subventionné vers le privé en raison d'une réglementation étouffante et de la contribution additionnelle pour frais de garde.

« Il faut créer des conditions gagnantes pour permettre aux prestataires de services en milieu familial privés de revenir dans le réseau régi et subventionné », conclut Valérie Grenon.

## PRIVÉS OU RÉGIS ET SUBVENTIONNÉS : QUELLES DIFFÉRENCES?

**Ce qui distingue d'abord les deux types de services : les tarifs. Seuls les milieux éducatifs régis et subventionnés peuvent offrir des places au cout unique de 8,25 dollars par jour. Au privé, ce sont les services de garde qui déterminent leurs propres tarifs. Ils facturent les couts aux parents et ces derniers peuvent ensuite obtenir un crédit d'impôt.**

**Parmi les autres différences, seuls les services régis et subventionnés :**

- **relèvent des bureaux coordonnateurs[4];**
- **font l'objet de visites de conformité au moins trois fois par année;**
- **peuvent bénéficier de soutien pédagogique et technique du bureau coordonnateur;**
- **peuvent recevoir certaines allocations pour les poupons et les enfants ayant des besoins particuliers.**

1 Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec.

2 Valérie Grenon est présidente de la FIPEQ-CSQ.

3 Responsables en services éducatifs.

4 Il existe quelques milieux familiaux régis, mais non subventionnés. Ces derniers relèvent des bureaux coordonnateurs qui ne reçoivent toutefois pas de subvention supplémentaire.

# « IL EST PLUS QUE TEMPS D'UNIR NOS FORCES! »

Le salaire horaire moyen dans le secteur communautaire est de 18,54 $ et plusieurs travailleuses et travailleurs n'ont pas droit à une assurance collective ou à un régime de retraite. Comment changer les choses?

Claude Girard | CONSEILLER CSQ

Photo François Beauregard

Annick Corbeil

« Il est plus que temps d'unir nos forces pour mettre fin aux conditions difficiles qui sont le lot d'un trop grand nombre », affirme Annick Corbeil, présidente de l'ATTACA[1].

Il existe pas moins de 5 000 groupes communautaires au Québec. « Le gouvernement a toujours compté sur cette division pour maintenir les travailleuses et les travailleurs dans des conditionsinacceptables », dit Mario Beauchemin[2]. Il ajoute que l'ATTACA peut compter sur le soutien de la CSQ pour unifier ce secteur.

Le leadeur syndical précise qu'un important travail de préparation en vue d'une éventuelle négociation globale a déjà été fait. « Nous avons scruté en détail les conventions collectives et les contrats de travail existants pour rédiger un recueil des meilleures pratiques. Cela servira de point de départ pour discuter et négocier avec le gouvernement afin de revoir et de bonifier les conditions de travail. »

## CHARITÉ BIEN ORDONNÉE COMMENCE PAR SOI-MÊME

« C'est paradoxal de voir un secteur qui lutte pour la solidarité sociale être aussi désuni et désorganisé quand vient le temps de défendre ses propres intérêts. C'est bien beau d'œuvrer pour faire reculer la pauvreté dans la société, mais il faut commencer par soi-même, d'où l'idée de former un syndicat professionnel », plaide Annick Corbeil.

## DES GAINS QUI PROFITERONT À LA COLLECTIVITÉ

L'ensemble de la société a beaucoup à gagner de l'amélioration des conditions de travail dans le secteur communautaire. « Ces travailleuses et travailleurs, qui interviennent dans différents domaines, nous rendent d'immenses services. Il est plus que temps que leur travail si précieux soit reconnu à sa juste valeur », conclut Mario Beauchemin.

1 Alliance des travailleuses et des travailleurs de l'action communautaire et de l'action communautaire autonome.

2 Mario Beauchemin est troisième vice-président de la CSQ.

# LES MOTS POUR LE DIRE

Les longs mots sont élégants, surtout s'ils sont employés à bon escient. En voici trois dont on devrait se méfier.

Martine Lauzon
RÉVISEURE LINGUISTIQUE CSQ

Être *conservatrice* ou *conservateur*, c'est tout le contraire d'être progressiste. Que ce soit une personne ou une chose (politique, milieu, mesure), elle sera réfractaire aux changements, attachée aux traditions et à l'ordre établi. Cependant, *conservateur* est aussi un anglicisme lorsqu'il signifie : des estimations **prudentes**, des compressions **modérées**, des dépenses **raisonnables**, un style **classique**, un vêtement **discret**.

Être *articulée* ou *articulé*, ce n'est pas un compliment. Seuls les mots et les objets peuvent l'être, et non les personnes. Si les premiers sont bien prononcés et que les seconds sont pourvus d'articulations, l'emploi est approprié. Comment indiquer qu'une personne **s'exprime clairement**, **avec aisance**, **avec élégance**, qu'elle **est éloquente**, **une bonne communicatrice**? Il suffit de le dire ainsi et d'éviter *articulée*.

Être *intoxiquée* ou *intoxiqué*, c'est préoccupant. Il s'agit presque d'un empoisonnement. Le monoxyde de carbone, des champignons vénéneux et une consommation excessive ou prolongée d'alcool ou de drogue sont des sources d'intoxication. Ainsi, une personne dont les facultés sont affaiblies par une substance consommée ponctuellement est **ivre**, **soûle**, **en état d'ébriété** ou **d'ivresse**, **alcoolisée**, **droguée**, **sous l'effet de l'alcool** ou **de la drogue**, mais non *intoxiquée*.

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.
1. Étude comparative sur les assureurs auto/habitation en Ontario et au Québec – 2018 (par SOM) – Classement basé sur les principales marques d'assurance de dommages.

ssq assurance

*L'esprit collectif*

# Espace client

## 2 minutes pour s'inscrire
## 48 heures pour recevoir un remboursement

### Avec autant d'avantages, aucune raison de s'en passer.

- Réclamez en ligne et recevez l'argent dans votre compte en **48 h** avec le dépôt direct (pour la majorité des soins).
- Ne cherchez plus jamais vos documents d'assurance : relevés, preuves, carte.
- Consultez vos réclamations facilement.
- Sachez toujours quels sont les détails de vos protections d'assurance.
- Accédez à l'Espace client sur votre ordinateur, votre téléphone intelligent et via l'application mobile.

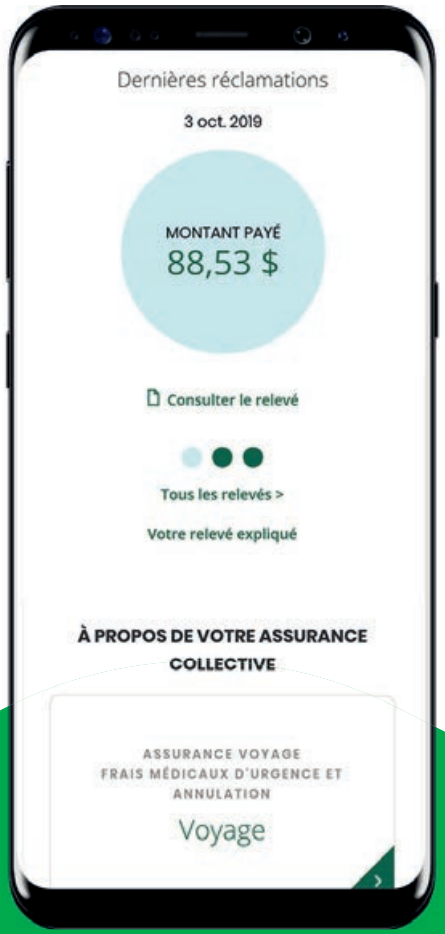


**Connectez-vous**
**espace-client.ssq.ca**

**Mettez le doigt sur l'efficacité.**
**Téléchargez l'application.**

Disponible sur l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

FONDS de solidarité FTQ

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

**fondsftq.com/automatique**

**1 800 567-FONDs (3663)**